

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 130-2019

Type d'intervention: Motion

Motion ayant valeur de directive: ☐

N° d'affaire: 2019.RRGR.166

Déposée le: 02.06.2019

Motion de groupe: Non

Motion de commission: Non

Déposée par: Junker Burkhard (Lyss, PS) (porte-parole)
Striffeler-Mürset (Münsingen, PS)
Jordi (Bern, PS)
de Meuron (Thun, Les Verts)
Schnegg (Lyss, PEV)

Cosignataires: 23

Urgence demandée: Oui

Urgence accordée: Oui 06.06.2019

N° d'ACE: du

Direction: Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale

Classification: –

Proposition du

Conseil-exécutif:



Inscription de 5 millions de francs au budget 2020 pour financer des mesures d'insertion en faveur de bénéficiaires de l'aide sociale

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. d'inscrire au budget 2020 le montant de cinq millions de francs pour l'insertion dans le domaine de l'aide sociale ;
2. de proposer au Grand Conseil un plan de mesures pour promouvoir l'insertion professionnelle mais aussi sociale, à travers les journées structurées, des bénéficiaires de l'aide sociale.

Développement :

Dans le contexte de la votation du 19 mai 2019 sur la loi sur l'aide sociale (LASoc), tous les partis, ainsi que le Conseil-exécutif, se sont accordés sur le fait que, pour décharger durablement

l'aide sociale dans le canton de Berne, il était important de prendre des mesures pour l'insertion professionnelle et sociale des bénéficiaires. Même si le rejet de la révision de la LASoc ne change rien à ce large consensus, le directeur de la santé publique et de la prévoyance sociale M. Schnegg a fait savoir le jour de la votation qu'au vu du résultat, aucun moyen supplémentaire ne serait inscrit au budget 2020. Or nous restons convaincus que ces mesures doivent être prises au plus vite pour décharger durablement l'aide sociale. L'économie a besoin d'être soutenue si l'on veut qu'elle mette à disposition les postes de travail et les places d'apprentissage nécessaires. Des formations et formations continues adaptées doivent en outre être instaurées pour que les bénéficiaires de l'aide sociale soient mieux à même de s'insérer professionnellement.

Motivation de l'urgence : cette motion ayant des incidences budgétaires, elle doit être traitée au plus vite.

Destinataire

- Grand Conseil